



Besoin de conseils juridiques pour divorcer sans argent

Par **L'antillaise91**, le **30/05/2023 à 22:52**

Bonjour,

Je souhaite obtenir des conseils :

J'ai pris la décision de divorcer mais je n'ai pas les moyens pour consulter un avocat et entamer la procédure.

Je suis en alternance, payée au smic et nous avons 3 enfants à charge.

Ma préoccupation n'est pas vraiment liée au divorce, mais à mon future logement. Nous sommes propriétaires et je n'aurais pas les moyens d'assumer la maison seule. Mon départ me semble donc évident.

Néanmoins au vu de ma situation, je ne pourrai pas louer un logement auprès d'un particulier. Il me faudra donc faire une demande de logement social. Et à ce sujet j'ai plusieurs questions :

Suis-je obligée de divorcer pour prouver ma précarité et donc obtenir un logement social ?

Existe-t-il une démarche qui prouverait la séparation en attendant le divorce ?

Nous déclarons nos impôts à deux, puis-je arrêter dès maintenant et déclarer mes impôts seule ?

J'ai du mal à trouver ses réponses sur le web, je me noie dans des informations contradictoires.

Pourriez-vous m'aider ?

D'avance je vous remercie.

Par **Marck.ESP**, le **31/05/2023 à 07:55**

Bienvenue et bonjour

Je ne peux que vous dire qu'il existe l'aide juridictionnelle pour des personnes, qui, souhaitent divorcer.